

NUMÉRIQUE

39^e Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Table ronde 9 - Jeudi 27 juin 2024 - 09h00

LE BIG BANG DE LA FERMETURE DES RÉSEAUX « CUIVRE »

INTERVENANTS



Animation par Ariel GOMEZ

Patrick CHAIZE

Sénateur de l'Ain, Vice-président de la FNCCR,
Président de l'Avicca

Ghislain HEUDE

Directeur adjoint de l'ARCEP

Denis LEROUX

Président du Syndicat mixte Doubs Très haut débit

Cyril LUNEAU

Directeur des relations avec les collectivités locales,
Groupe Orange SA

Jacques JP. MARTIN

Président du SIPPAREC, Vice-président de la FNCCR

Richard TOPER

Président du Cercle CREDO

Ariel GOMEZ

Bonjour à tous, je suis Ariel GOMEZ, rédacteur en chef de Smart City Mag. J'ai le plaisir d'animer cette table ronde au cours de laquelle nous allons traiter de la fermeture des réseaux de cuivre, sujet au long cours qui devrait nous occuper jusqu'en 2030.

En effet, la fermeture et la dépose de ce réseau de cuivre, qui aura rendu de bons et loyaux services durant des décennies, devront être achevées en 2030, échéance à laquelle, ce réseau sera remplacé par le réseau de fibre optique déployé dans le cadre du plan France Très Haut Débit. Il reste cinq ans et demi pour mener à bien cette opération, qui semble simple de prime abord. En réalité, cette opération industrielle inédite et de grande ampleur suscite de nombreuses questions autour des difficultés opérationnelles du chantier, de la communication auprès des abonnés, de la gestion des anomalies, de la disponibilité et de la résilience des nouveaux réseaux très haut débit.

Pour répondre à ces questions, je vous propose d'accueillir un panel représentatif des parties prenantes, dont **Patrick CHAIZE**, Sénateur de l'Ain et Vice-président de la FNCCR, chargé du numérique; **Cyril LUNEAU**, Directeur des relations avec les collectivités locales du groupe Orange; **Richard TOPER**, Président du Cercle CREDO; **Ghislain HEUDE**, Directeur adjoint de l'ARCEP; **Denis LEROUX**, Président du Syndicat mixte Doubs Très haut débit et **Jacques JP MARTIN**, Président du SIPPAREC.

Ariel GOMEZ

MA PREMIÈRE QUESTION S'ADRESSE À CYRIL LUNEAU, PUISQU'IL S'AGIT D'UN PROJET DE L'OPÉRATEUR ORANGE. COMMENT LE CALENDRIER DE L'EXTINCTION DU CUIVRE EST-IL ÉTABLI, COMMENT S'ARTICULENT LES PRINCIPALES ÉTAPES DE CETTE OPÉRATION ET QUELLES SONT LES PRINCIPALES EXTERNALITÉS, NOTAMMENT L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Cyril LUNEAU



Merci beaucoup. Avant de présenter le calendrier, il me semble essentiel de rappeler les raisons pour laquelle la fermeture du réseau cuivre est envisagée et le fait que la fibre est déjà déployée massivement. Surtout, il ne sera pas possible de fermer le cuivre tant que la fibre n'aura pas été totalement déployée. Selon les derniers chiffres de l'ARCEP, 87 % des locaux sont actuellement raccordables à la fibre optique. L'explosion des usages numériques et le fait que la fibre recueille actuellement 69 % des abonnements internet ont engendré une diminution de l'usage du réseau de cuivre de plus de 20 % entre la fin de l'année 2022 et la fin de l'année 2023. Il n'y a aucun sens à maintenir deux réseaux en parallèle, mais surtout, le Groupe Orange n'en a pas les moyens, d'un point de vue économique, industriel et environnemental.

Le Groupe Orange doit piloter ce programme, en concertation avec toutes les entités représentées aujourd'hui dans le panel des intervenants, qui requiert une bonne coordination des opérateurs d'infrastructures qui déploient le FTTH. Par ailleurs, les opérateurs commerciaux doivent disposer d'une

offre permettant aux clients de basculer vers la fibre et communiquer avec les abonnés. La mobilisation des élus locaux auprès des abonnés qui ont des difficultés à passer d'une technologie à une autre est également importante. Enfin, les pouvoirs publics, représentés par l'ARCEP, garantissent le respect d'un cadre réglementaire et la mise en œuvre du programme.

Le calendrier distingue deux phases : la première s'étend de 2020 à 2025, la seconde de 2025 à 2030. Durant la première phase d'échelonnage et d'expérimentation, le dialogue est primordial pour améliorer le système. Ensuite, il s'agit de passer à l'échelle industrielle pour atteindre les objectifs d'un calendrier rapide et ambitieux dans le respect des engagements pris vis-à-vis de l'ARCEP et des différents acteurs, dont certains estiment que cela va trop vite, et d'autres pas assez. Au cours de la première phase, toutes les expériences possibles sont menées, par exemple sur des zones très denses (ZTD), sur des réseaux Orange, des réseaux Axione, des réseaux d'altitude, des réseaux RIP, des réseaux SFR. Toutes les zones choisies présentent des spécificités, afin d'obtenir la courbe d'apprentissage la plus riche possible.

Ariel GOMEZ

NOUS REVIENDRONS DANS LE DÉTAIL SUR TOUS LES SUJETS QUE VOUS AVEZ ABORDÉS, NOTAMMENT LES DIFFÉRENCES DE TEMPORALITÉS SELON LES ACTEURS.

Cyril LUNEAU

J'ajouterai un dernier point : le calendrier distingue clairement les deux phases. Dans la première phase, la fermeture commerciale du lot 1 est annoncée, qui concerne 160 communes et 200 000 prises. Cela signifie que depuis le 31 janvier 2024, Orange ne vend plus le service du cuivre dans ce périmètre. Cependant, la fermeture technique du réseau cuivre interviendra un an après, en janvier 2025. Ensuite, le deuxième lot concernera environ un million de prises, le troisième lot 2,5 millions pour atteindre enfin 7 millions. À la fin du lot 4, un quart des locaux français seront concernés.

Ariel GOMEZ

MERCI. NOUS REVIENDRONS SUR CETTE QUESTION, MAIS AVANT CELA, SACHANT QUE LES INTÉRÊTS DES NOMBREUX ACTEURS À LA MANŒUVRE SONT PARFOIS CONTRADICTOIRES, GHISLAIN HEUDE, POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES DE LA RÈGLE DU JEU FIXÉE PAR L'ARCEP.

Ghislain HEUDE



Bonjour et merci de m'avoir invité à cette table ronde. L'ARCEP, qui en effet fixe les règles du jeu, a pour objectif de faire en sorte que cette fermeture du cuivre ne soit pas un big-bang et qu'elle bénéficie à tous les utilisateurs et à tous les opérateurs. Les règles sont fixées dans le cadre européen, avec Orange, opérateur puissant qui occupe une position particulière, et qui maîtrise le calendrier des bascules entre le réseau capillaire en cuivre et le réseau fixe. Ce moment de fermeture technique est très particulier, et présente des risques concurrentiels entre opérateurs. Ces mouvements nécessitent d'être encadrés par des décisions d'analyse de marché, et d'imposer des obligations à Orange.

La dernière décision a été fixée en décembre dernier au terme de deux ans de travail et de consultations publiques. La première de ces règles qui ont jalonné les trois dernières années concerne essentiellement Orange — bien qu'elle s'impose à tous les opérateurs. Il s'agit en effet de s'assurer de l'existence d'un réseau d'accueil sur lequel les clients basculeront. **Cela impose que les réseaux FTTH soient complètement déployés sur les zones considérées.** Orange a choisi de travailler à la maille de la commune. Pour être complet au sens de la

réglementation française, le réseau doit répondre aux aménagements temporaires permettant de prendre en compte les refus de syndics ou propriétaires privés de se raccorder à la fibre ou encore, dans une certaine mesure, d'accepter le raccordable à la demande (c'est-à-dire d'offrir la possibilité d'obtenir la fibre dans les six mois après en avoir fait la demande). Il faut donc une infrastructure de substitution. Le déploiement pose encore des questions de mise en œuvre.

De plus, il faut que l'infrastructure de déploiement propose des services sur le marché des particuliers, mais aussi sur le marché des entreprises. Enfin, dans le respect des contraintes fondées sur les principes habituels de prévisibilité, transparence, non-discrimination, il a été demandé à Orange, en sa qualité de pilote, d'établir un plan organisé, structuré et connu du programme de fermeture du cuivre. Les mécanismes des délais de prévenance obligent également Orange à indiquer trois ans auparavant les communes qui vont fermer d'abord commercialement puis techniquement. Cela permet de donner une visibilité aux opérateurs, aux citoyens et aux entreprises. Orange est également tenue de partager les données concernant son programme général, l'état d'avancement du déploiement et la satisfaction des critères sur les communes considérées à l'échelle nationale, ainsi que les données relatives à l'état des locaux raccordables ou non raccordables, en indiquant les champs de refus tiers. **Orange doit, le cas échéant, communiquer un certain nombre de données aux collectivités qui en font la demande.** Cela est particulièrement important pour concentrer l'action sur les derniers utilisateurs du réseau cuivre. Les règles ici présentées de manière non exhaustive ont pour objectif de fluidifier le processus, et d'éviter le big-bang.

Ariel GOMEZ

RICHARD TOPER, VOUS ÊTES PRÉSIDENT DU CERCLE CREDO, QUI EST UNE ASSOCIATION CRÉÉE EN 1993, CONSTITUÉE D'EXPERTS ET D'ACTEURS EN FIBRE OPTIQUE, AU SEIN DE LAQUELLE UNE CINQUANTAINES DE PERSONNES SE CONSACRENT À LA QUESTION DE LA FIN DU CUIVRE. POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES AXES DE TRAVAIL DE CETTE ÉQUIPE IMPORTANTE ?

Richard TOPER



Le Cercle CREDO est une association indépendante, d'intérêt général, réunissant experts et acteurs de la fibre optique pour échanger et partager sur des sujets techniques, qui complètent les aspects concurrentiels et commerciaux traités précédemment. Le CREDO organise des réunions mensuelles d'atelier, ainsi que les « Jeudi de la fibre » qui peuvent réunir jusqu'à 300 personnes tous les trois mois. Le CREDO porte aussi des projets comme le « Casque de réalité virtuelle », qui est exposé sur le stand. Par ailleurs, le label Audit qualité pérennité et fibre est un label certifiant les intervenants des réseaux FTTH. Le CREDO est également connu pour ses guides, tel que le dernier « Guide de résilience des réseaux optiques » qui a été publié récemment. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le site internet. En ce qui concerne le sujet traité aujourd'hui, la fermeture du cuivre, Didier CAZES présent aujourd'hui est un expert connu dans la profession. Il anime un groupe de travail constitué d'une cinquantaine d'experts qui produisent actuellement un guide sur la fermeture du cuivre. Ce document se focalise surtout sur l'utilisateur final, particulier ou entreprise, en mettant

l'accent en particulier sur le volet immobilier. Il propose aussi des solutions de mutualisation pour les services non téléphoniques. La première partie de ce guide sera publiée le 25 septembre 2024, lors du 30^e anniversaire de l'association, au Trocadéro à Paris. La seconde partie de ce guide concernera le démontage des réseaux.

Ariel GOMEZ

EST-CE ACTUELLEMENT L'OBJET DU TRAVAIL DE CE GROUPE D'EXPERTS ?

Richard TOPER

Oui, ils établissent des documents qui présentent les lieux où se trouvent la fibre, les boîtiers, et expliquent comment la fibre sera installée, comment s'effectuera la vérification du raccordement de l'ensemble du territoire. Une fois la bascule opérée, le deuxième enjeu sera celui du démontage.

Ariel GOMEZ

NOUS REVIENDRONS PLUS EN DÉTAIL SUR CE SUJET. PATRICK CHAIZE, VOUS DISIEZ EN PRÉPARANT LA TABLE RONDE QUE LA CIBLE DE 2030 VOUS SEMBLAIT PLUTÔT BONNE, TOUT EN REGRETTANT QUE L'ÉTAT N'AIT PAS PRIS SA PART. QU'ATTENDEZ-VOUS DE L'ÉTAT, DANS CE CADRE-LÀ ?

Patrick CHAIZE

Bonjour à tous. Concernant la vitesse, je pense qu'il faut aller vite et tenir les engagements et les délais, car nous avons besoin de visibilité. Le rôle de l'État est assez simple à mes yeux : l'extinction du réseau cuivre est une décision technique, portée par une entreprise technique, mais c'est surtout un enjeu politique, qui consiste à affirmer que le futur réseau de communication sera un réseau essentiellement de fibre optique, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus ni satellite, ni radio. Cela implique donc d'évacuer très fermement toutes les autres solutions. **J'estime que l'État n'a pas réaffirmé cette volonté politique avec suffisamment de netteté.** Par ailleurs, s'il s'agit d'un sujet politique, alors il faut un pilotage politique, car Orange a tout intérêt à être accompagné par les services de l'État et les collectivités locales, ce n'est pas une question de confiance en Orange.



En effet, lorsque les maires ont endossé le rôle commercial de l'extinction du cuivre, expliquant les solutions qui peuvent être mises en place pour que chacun de leurs administrés ait accès à la fibre, alors les situations ont été plus fluides. Comme l'a dit Ghislain HEUDE, l'État a un rôle à jouer pour que les services soient à l'équivalence de ce qui existait sur le réseau cuivre. Par exemple, certains abonnés n'ont pas besoin et ne veulent pas d'autre service que le téléphone. Il faut que des offres leur permettent de disposer d'un tel service en fibre optique. Nous observons un manquement dans la dynamique de ce pilotage. Lors de l'arrêt de la TNT, l'État, qui avait pris ses responsabilités, avait mis en place des structures qui permettaient de répondre aux nouvelles exigences. C'est un tel exemple, qui avait fait ses preuves, qu'il faudrait reproduire.

Ariel GOMEZ

MERCI. VOUS N'ÊTES PAS SEUL, PATRICK CHAIZE, À DÉFENDRE CETTE POSITION. DENIS LEROUX, LA COUVERTURE DU SYNDICAT MIXTE DU DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT ENREGISTRE UN TAUX DE COUVERTURE QUI OSCILLE ENTRE 99 ET 100 %. CE PÉRIMÈTRE EST POSITIONNÉ DEPUIS LONGTEMPS POUR FAIRE PARTIE DES PREMIERS LOTS DE LA BASCULE VERS LA FIBRE, ET L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE PRÉSENTE UN CADRE IDÉAL À LA FERMETURE DU CUIVRE. EN D'AUTRES TERMES, LE SYNDICAT MIXTE DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT EST EN QUELQUE SORTE

LE BON ÉLÈVE POUR FAIRE CETTE BASCULE, MAIS CELA N'EMPÊCHE PAS LES INQUIÉTUDES. QUELLES SONT VOS PRÉOCCUPATIONS DANS CETTE OPÉRATION DE BASCULE DU CUIVRE VERS LA FIBRE ?

Denis LEROUX

Bonjour à toutes et à tous. Je félicite la FNCCR d'avoir choisi d'organiser ce congrès à Besançon dans le département du Doubs. Cette bascule ne nous inquiète pas, mais elle nous préoccupe. Nous voulons rester impliqués et vigilants, car l'enjeu de cette bascule du cuivre vers la fibre n'est pas uniquement technique ou technologique.

En effet, à l'instar d'autres élus présents ici, je suis préoccupé en tant qu' élu d'une petite commune rurale et d'une intercommunalité, en qualité de Vice-président du département chargé des infrastructures et des usages numériques, mais aussi en tant que Président du Syndicat mixte Doubs très haut débit. En quelques années, 250 000 habitants ont eu accès à la fibre, dont certains dans les espaces les moins denses du département répartis sur 16 EPCI et environ 500 communes. Je suis également trésorier de l'Avicca aux côtés du Président Patrick CHAIZE qui se bat pour cette cause depuis 2015. Sans refaire toute l'histoire du très haut débit dans le Doubs, les Élus départementaux et intercommunaux de toutes sensibilités politiques que nous sommes, avons pris notre destin numérique en main dès 2012-2013. Nous sommes fiers d'avoir fêté récemment les huit ans de travaux, et d'avoir pu relever ce défi colossal que d'aucuns annonçaient intenable. Nous savons aujourd'hui que l'accès à la fibre partout et pour tous, y compris dans les zones les plus reculées du territoire, nous place en position favorable pour la fermeture du cuivre.

Aussi, nous appelons à une fermeture rapide, sécurisée et organisée du cuivre dans le Doubs. Nous avons informé l'ARCEP et Orange que nous souhaitons faire partie des premiers lots de décommissionnement. Notre demande a été prise en compte pour quelques communes sur les lots numéro deux et trois, et de manière plus massive sur le lot quatre, puisque le 14 juin 2024, Orange publiait une liste de 181 communes supplémentaires. 90 % de ces communes relèvent de la zone des politiques publiques, dont peu de communes dans la zone AMII, ce qui inquiète les Élus de ce secteur. Localement, un travail collaboratif et préparatoire se met en place efficacement avec les équipes d'Orange.



Ceci étant, il faut faire état de quelques risques. Le premier, qui est très technique, est la problématique de la réconciliation des bases abonnés au cuivre d'Orange avec nos bases d'abonnés accédant à la fibre. Ce travail reste encore trop complexe pour nos équipes et celles de l'exploitant, Altitude Infrastructure, ce qui impose de gérer les risques d'oublis. L'attention porte notamment sur les offres multi-accès entreprises possédant des dispositifs de télérelève, de téléalarmes, de commandes à distance, installés sur des lignes cuivre spéciales. Or, la responsabilité des effets de bord de cette fermeture incombe à Orange, qui ferme son réseau, sous contrôle de l'État.

Les élus de terrain se préoccupent également du deuxième risque, qui est celui de l'entrée dans la phase industrielle dont l'amplitude outrepassa la maille de la commune et du département. En effet, d'ici quelques mois, lors de l'enclenchement du lot 4, les élus locaux s'inquiéteront du raccordement des populations isolées et vieillissantes. C'est pourquoi je partage l'avis de Patrick CHAIZE, selon lequel une campagne nationale est indispensable. Le département du Doubs, qui accompagne le Syndicat mixte Doubs Très haut débit a d'ailleurs prévu de la relayer localement. En effet, en plus de la maille communale, il faut prendre en compte les mailles intercommunales et le Conseil syndical du Syndicat mixte Doubs Très haut débit est prêt à faire un travail pédagogique d'accompagnement, tout en restant neutre, dans le même esprit que ce qui avait été réalisé lors de la bascule de la TNT. Lorsque des fournisseurs d'accès à internet cessent leurs services, en invitant leurs abonnés à migrer sur la fibre, leur dé-

marche, bien que valide et vitale, est parfois un peu brutale. Nous avons tous eu connaissance d'abonnés ayant reçu un courrier de la part de leur fournisseur leur donnant deux mois pour passer à la fibre, sous peine de perdre leur accès à internet, alors que sa commune ne figure dans aucun lot de fermeture du cuivre. Il serait souhaitable d'anticiper la communication avec les abonnés, afin de ne pas les mettre au pied du mur, comme cela a pu arriver, en dehors de toute nécessité, car la commune n'était pas encore dans un lot de fermeture du cuivre.

Enfin, le Syndicat mixte Doubs Très haut débit, qui gère un RIP local, se soucie fortement des modalités d'organisations prévues pour la dépose du cuivre. Il convient en effet de savoir qui déposera ce réseau, de quelle manière, et dans quel état d'esprit. Or, si l'organisation de cette dépose est à la seule main d'Orange, il est à craindre qu'elle ne soit pas de meilleure qualité que l'organisation des raccordements qui pose encore des problèmes sur le territoire. Nous souhaiterions donc être copilotes de cette économie de la dépose, qui nous inquiète. Nous souhaiterions aussi avoir l'assurance que les démonstrateurs ne seront pas les mêmes que les agents chargés du raccordement, afin de ne pas engager le territoire dans un même futur nouveau désastre, avec des sous-traitants sous-payés, qui ne respectent pas les réseaux neufs, au moment où l'on doit passer de 65 % à 100 % de locaux raccordés.

C'est pourquoi le Syndicat mixte Doubs Très haut débit a été jusqu'à proposer à Orange et à l'ARCEP d'être lui-même prestataire de service. Nous souhaitons une fermeture rapide, cadencée, réalisée par des professionnels qualifiés, sous le contrôle étroit des collectivités et d'Altitude, l'exploitant du territoire.

Ariel GOMEZ

MERCI D'AVOIR PARTAGÉ CETTE POSITION CLAIRE ET ÉTAYÉE. MONSIEUR MARTIN, AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, LE SIPPAREC A MIS EN PLACE UN OBSERVATOIRE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE DEPUIS 2019. QUE DIT CET OBSERVATOIRE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE DANS LES COMMUNES ADHÉRENTES DU SIPPAREC EN ÎLE-DE-FRANCE, OÙ L'ON AURAIT TENDANCE À PENSER QUE TOUT EST DÉPLOYÉ DEPUIS LONGTEMPS ?

Jacques JP MARTIN

Je précise au préalable que certaines communes d'autres régions de France adhèrent également au SIPPAREC.



Je précise au préalable que certaines communes d'autres régions de France adhèrent également au SIPPAREC. Nous sommes heureux de l'organisation de cet échange, car il nous semble que le sujet n'a pas toujours été pris par le bon bout. J'approuve les propos de Patrick CHAIZE et Denis LEROUX, tout en étant également en phase avec les propos de l'ARCEP et de Monsieur LUNEAU d'Orange, car je pense que notre objectif n'est pas de fermer le réseau cuivre, mais de déployer la fibre, le plus intelligemment possible. À certains endroits, le terrain est préparé tandis qu'à d'autres, il faut éviter la précipitation, et prendre le temps.

Car le sujet est très sensible : non pas au niveau des services globaux que la fibre va amener (télétravail, architectes...), il est certain que la fibre apportera une dynamique économique aux territoires sur lesquels elle est déployée. Il faut cependant qu'elle prouve sa sécurité, son adaptation aux besoins, et surtout qu'elles garantissent à ceux qui utilisent le cuivre de ne pas être coupés tout de suite. Les CCAS se préoccupent notamment de l'accès à la fibre pour les personnes en maintien à domicile qui n'auraient pas les moyens de payer un abonnement à la fibre. De nombreux services qui mettent en œuvre les politiques sociales doivent être informés et en mesure d'expliquer le changement aux administrés, notamment sur le coût du service.

POURTANT, MONSIEUR MARTIN, LE CUIVRE N'EST PAS GRATUIT NON PLUS.

Certes, mais le différentiel de prix pour les personnes bénéficiant d'une petite retraite est important. Il faut donc que le changement ne crée pas de situation d'isolement, et que l'usage de la fibre n'apporte pas de différence par rapport aux services proposés avec le cuivre. Par ailleurs, je soulèverais la question de la sécurité : en un an, nous avons connu quatre coupures. **La fibre n'a pas encore prouvé qu'elle est un réseau sécurisé.** Conformément aux propos de Patrick CHAIZE, l'État doit émettre une position claire sur le sujet et assurer un suivi à partir des collectivités, comme c'est visiblement le cas dans le Doubs. En 2017, dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole du Grand Paris, le SIPPAREC a mis en place un observatoire du Très haut débit qui permet aux syndicats des collectivités adhérentes de suivre l'avancement du réseau de fibre chez les abonnés grand public.

PARDON, LA QUESTION ÉTAIT DE SAVOIR QUEL EST LE NIVEAU DE COUVERTURE DU SIPPAREC.

J'y viendrai dans un instant. Cet observatoire utilise les données qui sont publiées chaque trimestre par l'ARCEP et l'Avicca. Selon les données recueillies au 31 décembre 2023, le territoire de la métropole du grand Paris est couvert à 95 %, ce qui ne signifie pas que 95 % du territoire est raccordé. Il reste encore 230 000 locaux à desservir en FTTH. C'est donc en cours. À l'échelle d'une métropole de plus de 4 millions d'habitants, 230 000 prises à déployer peuvent paraître peu de chose, mais nous nourrissons pourtant quelques craintes concernant la réalisation de ces dernières prises, car un ralentissement très net des déploiements a été constaté depuis plus de 24 mois dans les communes de la zone très dense. Les dernières prises restant à construire correspondent parfois à des petits collectifs ou à des pavillons individuels, dispersés sur le territoire de nos communes, qui seront plus compliqués et plus coûteux à desservir. Par exemple, les liaisons par desserte aérienne qui ont pu être proposées à certains futurs abonnés ne sont pas toujours souhaitables dans les plans d'urbanisme.

Jacques JP. MARTIN

Or, il n'existe aucune réglementation obligeant les opérateurs à garantir une couverture à 100 % sur la zone très dense. C'est là un des paradoxes et une des lacunes de la réglementation concernant la couverture en zone urbaine : le déploiement des réseaux d'initiative publique, porté par les collectivités sur les territoires ruraux, comme on a pu le voir dans le Doubs, pourrait être achevé avant celui qui a été confié aux opérateurs privés pour la desserte jugée plus rentable des zones plus urbanisées. Par ailleurs, 54 des 106 communes classées par l'ARCEP en zone très dense sont situées sur le territoire du SIPPEREC. Cela constitue donc pour notre syndicat et ses adhérents un vrai motif de préoccupation. Concernant la fermeture du réseau, nous serons également vigilants avec l'ARCEP à ce que le réseau cuivre ne puisse pas être démantelé tant que la couverture FTTH des communes ne sera pas assurée à 100 %. Il faut donc peut-être se précipiter, mais prudemment. Il aurait donc été préférable de faire porter le débat sur l'étendue de la couverture fibre sur l'ensemble du territoire, plutôt que sur la fermeture du cuivre, car, pour que le tuilage entre le cuivre et la fibre se passe sans incident, il faut mettre en avant les actions des collectivités de proximité.

Ariel GOMEZ

MERCI POUR TOUTES CES PRÉCISIONS. LE SIPPEREC A ORGANISÉ EN FÉVRIER DERNIER UNE JOURNÉE SUR LA FIN DU CUIVRE EN PRÉSENCE DE 150 PERSONNES : QUELS QUESTIONNEMENTS SONT APPARUS ?

Jacques JP MARTIN

Cette matinée a été un succès en termes d'affluence, car elle répondait à un véritable besoin d'information des collectivités sur ce sujet. Cette rencontre nous a permis d'apprendre de nombreuses informations, car ce sujet peut générer de l'inquiétude pour les Élus, qui, pour beaucoup, ne comprennent pas la nécessité de fermer un réseau qui continue de rendre beaucoup de services quotidiens aux administrés et aux entreprises sur les territoires, qu'il s'agisse de la téléphonie fixe, des services haut et très haut débit ou des lignes de secours indispensables pour la sécurité des établissements accueillant du public. Bien que personne ne remette en cause l'importance des nouveaux ré-

seaux de fibre appelés à remplacer le réseau cuivre pour apporter davantage de débit et de services, des inquiétudes sont exprimées à propos du lancement de cette bascule à marche forcée, alors que la fibre n'est pas encore déployée sur tous les territoires et que **des problèmes importants de qualité et de raccordement continuent d'entacher l'image de ces nouveaux réseaux** et de perturber le quotidien d'une partie des abonnés.

Ariel GOMEZ

PARDON, MONSIEUR MARTIN, MAIS VOUS SOULIGNEZ DES POINTS QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ TRAITÉS DANS LA QUESTION PRÉCÉDENTE. Y A-T-IL D'AUTRES FAITS SAILLANTS QUI SORTENT DE CETTE RENCONTRE : LES ÉLUS ONT-ILS PEUR DE LA BASCULE, EST-CE QUE LEUR PRÉOCCUPATION CONCERNE LES PERSONNES ISOLÉES ?

Jacques JP MARTIN

Il ressort de ces rencontres que les personnes craignent de ne plus être secourues en cas de besoin. L'expérience qui est en cours, et qui est normale pour un saut technologique tel que celui-ci, n'étant pas suffisamment orchestrée, elle ne donne pas l'assurance de sa sécurité. En effet, les raccordements souvent effectués dans la précipitation par des sous-traitants de sous-traitant n'offrent pas une bonne qualité de service aux abonnés, pour qui cette dimension est plus importante que le déploiement d'une nouvelle technologie.

Ariel GOMEZ

ON NE VA PAS ENTAMER UN DÉBAT SUR LE MODE STOCK, CAR CE SERAIT TROP LONG. MERCI POUR CES PRÉCISIONS. GHISLAIN HEUDE, AVEZ-VOUS REPÉRÉ DES POINTS QUI MÉRITENT UNE ATTENTION SPÉCIFIQUE, TELLE QUE LA SITUATION PRÉCÉDEMMENT ÉVOQUÉE DES PERSONNES ÂGÉES QUI NE SOUHAITENT PAS D'AUTRE SERVICE QUE LE TÉLÉPHONE ?

Ghislain HEUDE

Oui, nous pouvons isoler trois types de situations que nous étudions avec attention. Je suis d'accord avec Jacques JP MARTIN sur un point : la fermeture du cuivre est intimement liée au succès de la fibre.

Ghislain HEUDE

En creux, la fermeture du cuivre se déroulera très bien si le déploiement de la fibre se passe bien. Les problèmes de la fibre sont donc aussi les problèmes de la fermeture du cuivre. Le premier sujet est donc le déploiement, à savoir la présence des réseaux FTTH. De ce point de vue, il faut tout de même concéder qu'une grande partie du plan France très haut débit est d'ores et déjà réalisé, notamment grâce aux opérateurs et aux collectivités. Au premier trimestre de l'année 2024, 87 % des locaux sont raccordables en France. Au cumulé en 2022-2023, les opérateurs et les collectivités ont été capables de produire les raccordements de 8 millions de locaux. En fin de premier trimestre, il en reste 5,5 millions à faire, ce qui n'est pas rien. Il est vrai que souvent on laisse le plus difficile pour la fin, mais il faut aussi regarder tout ce qui a été fait, ce qui permet de se rendre compte qu'il n'est pas farfelu d'envisager la fermeture du cuivre et de questionner économiquement l'existence de deux réseaux.

Par ailleurs, rappelons que les quatre opérateurs sont désormais présents à près de 75 % sur ces réseaux, ce qui n'était pas acquis il y a 10 ans. Les Français ont donc le choix. Nous restons vigilants sur les engagements pris par Orange, le reste des déploiements, et les RIP avancent de façon satisfaisante.

La deuxième source de préoccupation qui a été mentionnée concerne le passage d'une situation de raccordable à une situation de raccordé. **Être raccordable ne veut pas dire qu'il sera simple de raccorder, notamment en raison d'éventuelles défaillances de génie civil** (ouvrages absents ou détériorés), au traitement des refus tiers, aux problèmes d'adresses, etc. Concernant le génie civil, l'ARCEP se préoccupe particulièrement du coût des adductions sur les propriétés privées. Aujourd'hui, d'un point de vue économique, la personne publique doit réaliser que des travaux sont nécessaires, mais aussi que les concitoyens n'ont pas tous les moyens de faire face aux dépenses engagées pour les travaux dans leur propriété privée. Passer de la situation de raccordable à raccordé est donc la deuxième situation que nous suivons de près.

Le troisième sujet de préoccupation concerne l'accompagnement et la communication. L'ARCEP n'est pas capable à elle seule de porter ce sujet collectif, qui concerne également les opérateurs, les personnes publiques au sens large et les collectivités.

Il s'agit de savoir comment informer le public, comment accompagner des publics plus fragiles. Ce n'est pas un sujet d'inquiétude absolue, en cette phase de début du programme. Du point de vue des opérateurs, il n'y a pas forcément d'évidence à réaliser une communication nationale à destination des millions de personnes qui seront concernées par ce sujet à un horizon de moyen terme. Néanmoins, il faut commencer à s'en préoccuper maintenant, et faire attention à ne pas avoir à traiter un nombre trop important de sujets au dernier moment, notamment le fait qu'un trop grand nombre d'abonnés pourraient se réveiller un peu tardivement. C'est un sujet dont Orange pourra certainement mieux parler que moi. En effet, il sera certainement compliqué de traiter dans l'urgence les problèmes de génie civil et de raccordement pour un nombre significatif de foyers.

Ariel GOMEZ

CYRIL LUNEAU, VOUS AVEZ DONNÉ LE DÉTAIL DES PHASES D'EXPÉRIMENTATION DE FERMETURE DU CUIVRE. À CE STADE D'EXPÉRIMENTATION, AVEZ-VOUS QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES POINTS PARTICULIERS À TRAITER, D'ÉVENTUELLES ASPÉRITÉS DANS LA BASCULE D'UN RÉSEAU À L'AUTRE ?

Cyril LUNEAU

Oui. Avant cela, je souhaite rappeler que si la complétude du réseau fibre est un aspect essentiel, ce n'est pas le seul. Comme vient de le dire Ghislain HEUDE, il faut aussi prendre en considération le remplissage du réseau fibre. En effet, si au moment de la bascule, un grand nombre de personnes, entreprises ou particuliers sont restés sur le cuivre, cela posera un vrai problème au moment de la fermeture technique. Le remplissage du réseau est donc pris en compte dans les choix qui sont faits. L'autre problématique est relative au fait que dans certains endroits le cuivre a été plus abîmé que d'autres : on essaiera donc de fermer en priorité les réseaux qui sont dans des zones accidentogènes. Enfin, certaines zones ne sont pas accidentogènes, mais subissent des actes de malveillance, notamment des vols de cuivre à répétition. Ce sont aussi ces zones qui seront fermées prioritairement afin de ne plus subir ces incidents.

Cyril LUNEAU

Enfin, outre la dimension technique, nous prenons en considération l'aspect administratif, politique, compréhensible par les élus et la population, c'est-à-dire la maille de l'EPCI. En effet, le public ne comprendrait pas que quelques communes d'un même EPCI soient fermées au cuivre et pas les autres. La maille de la commune est essentielle, mais il faut être cohérent aussi avec la communauté de communes et l'agglomération au moment de la fermeture, car on ne peut pas fermer un groupe de communes sans fermer le central technique au cœur du réseau.

Comme dit précédemment, sept communes ont vécu l'expérience complète de fermeture du cuivre jusqu'à la fermeture technique. La première expérimentation a été menée à Lévis-Saint-Nom dans les Yvelines, les autres expérimentations se sont déroulées entre 2021 et 2023 dans six communes du Nord, des Ardennes et des Yvelines. Nous avons essayé de choisir des zones différentes, plus ou moins denses, avec différents acteurs pour cumuler un maximum d'expérimentations. Ces expérimentations ont été réalisées avec Orange, Altitude et Axione, ce qui a permis de faire évoluer le contexte réglementaire, avec la nouvelle analyse de marché qui permet des choses qui ne l'étaient pas jusqu'à maintenant. Il est par exemple désormais admis que si une personne refuse de faire installer la fibre, cela ne doit pas empêcher Orange de fermer le réseau. Il existe toujours des solutions alternatives dans les cas de complexité exceptionnelle de raccordement. Pour autant, nous ne remettons pas en cause l'objectif de complétude à 100 %. Enfin, je confirme, comme l'a remarqué Denis LEROUX, que l'action des maires a eu un impact très favorable dans les lieux où ils sont intervenus. Mais ce n'est pas le seul facteur : si Free, Bouygues Telecom, Orange ou SFR n'avaient pas convaincu l'ensemble de leurs clients de passer à la fibre, l'investissement du maire n'aurait pas été suffisant. Comme l'ensemble des autres participants à cette table ronde, nous attendons aussi une communication institutionnelle plus forte. Certes, le gouvernement a édité un guide accessible sur son site, mais cela ne suffit pas. Dès que l'on passera à la partie volumique, industrielle à partir de 2025, une communication centralisée plus active sera nécessaire.

Par ailleurs, une accélération est constatée dans l'analyse des courbes entre la fermeture commerciale et la fermeture technique, car les opérateurs

commerciaux et les fournisseurs d'accès à internet ont une démarche plus volontariste pour faire basculer leurs clients. Pourtant, un certain nombre de personnes restent encore actives sur le cuivre. Alors, que faire ? On peut imaginer que certains d'entre eux n'ont pas envie de faire les démarches administratives tant que le cuivre fonctionne, ils sont dotés d'un téléphone mobile qui fonctionne et leur suffit et ils attendent la fermeture du cuivre sans se préoccuper. Nous avons donc échangé sur ces différents sujets, sur la base de ces expériences. Voilà ce que l'on peut observer sur les cas concrets qui ont été réalisés ces derniers temps.

Ariel GOMEZ

MERCI. RICHARD TOPER, VOUS ALERTEZ AUSSI SUR LA NÉCESSITÉ D'INFORMER LES ABONNÉS AU CUIVRE ET, COMME LE SIPPAREC, VOUS SOULIGNEZ L'INTÉRÊT D'UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC COMME LE GIP FRANCE TÉLÉ NUMÉRIQUE. QUE REPROCHEZ-VOUS À L'ORGANISATION QUI A ÉTÉ MISE EN PLACE AUJOURD'HUI AVEC LES PARTIES PRENANTES ?

Richard TOPER

J'entends beaucoup de crainte et d'interrogations. Les réponses sont essentiellement données par des ingénieurs qui apportent des solutions. Je rappellerai donc l'expérience de basculement de la France vers la TNT, le 11 septembre 2011 à 11 h 11.

Ariel GOMEZ

NOUS MANQUERONS DE TEMPS POUR RAPPELER L'HISTORIQUE COMPLET DE CE BASCULEMENT.

Richard TOPER

Je me contenterai de rappeler qu'avec SETICS, mon cabinet de conseil en infrastructures numériques nous avons aidé et contribué au basculement de la moitié de la France à la TNT. L'État avait mis en place dès 2008 un groupement d'intérêt public qui s'appelait France Télé Numérique. Certains se souviennent peut-être des bonshommes rouge et bleu qui passaient à la télévision. C'était un groupement d'intérêt public (GIP) qui regroupait le gestionnaire des fréquences (TDF), les chaînes et un certain nombre d'autres acteurs, notamment les syndicats.

Richard TOPER

Les préoccupations indiquées par Monsieur MARTIN étaient les mêmes : rassurer le grand public, coordonner les opérations de basculement vers la TNT et contrôler les prestations des installateurs d'antenne, qui ne sont pas toujours bonnes. **Tout s'est bien passé, notamment parce qu'un soin a été porté aux détails techniques et que tout a été fait pour donner confiance au grand public**, comme la création d'un centre d'appel pour traiter les demandes de toute la France, piloter et répondre aux questions.

Ariel GOMEZ

CELA PEUT ÊTRE COMPLIQUÉ POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PLUS DE TÉLÉPHONE.

Richard TOPER

La fibre n'est qu'un support, il reste plusieurs façons de communiquer, qui se multiplient. Je pense que nous pourrions créer une organisation similaire, avec des missions du même type pour la fin du cuivre. À l'époque, la volonté politique existait, car la télévision était le seul média visuel ; elle joue d'ailleurs encore aujourd'hui un rôle essentiel lors des débats politiques. **Pour que la fin du cuivre se passe bien, il faut un vrai appui politique.** C'est une question gouvernementale, dont la présence est indispensable. Dans cette affaire, l'État prend différentes formes. L'ARCEP ne représente que la forme administrative de l'État, elle n'a pas cette fonction gouvernementale et d'organisation des pouvoirs publics en France, qui est nécessaire. Si vous le souhaitez, je pourrai vous faire part de mon expérience avec la TNT, qui se rapproche beaucoup à la fois par sa simplicité et sa complexité, de ce qu'il faut faire avec la fibre.

Ariel GOMEZ

MERCI. CYRIL LUNEAU, VOUS AVEZ DIT TOUT À L'HEURE QU'À PARTIR DU MOMENT OÙ L'ON ENTRAÎT DANS LE GRAND BASCULEMENT, IL FAUDRAIT BEAUCOUP COMMUNIQUER. CETTE IDÉE REJOINT-ELLE LES PROPOSITIONS ÉMISES PAR LES COLLECTIVITÉS?

Cyril LUNEAU

Tout ce qui a été dit est compréhensible. Nous apprenons en marchant. Il a été décidé de travailler

dans un premier temps avec les opérateurs commerciaux et la FFT, puis pour les différentes expérimentations, de réunir toutes les parties prenantes dans un groupe de travail, qui observe les expériences et se concerta avec l'État par l'intermédiaire d'un comité de concertation décliné localement. Des documents pédagogiques ont été mis à disposition des élus afin qu'ils puissent répondre aux questions des administrés. Le site internet www.treshautdebit.gouv.fr a été mis à disposition de la population. Pour autant, nous sommes d'accord sur la nécessité d'accroître la communication, si possible de la part du gouvernement dès 2025. Les préfectures sont à pied d'œuvre : les préfets ont reçu des circulaires à ce propos. Je pense que la mobilisation de l'État est grandissante. Richard TOPER plaide pour la mise en place d'un GIP, mais je pense que comparaison n'est pas toujours raison : un système est en marche aujourd'hui, nous allons continuer à l'utiliser pour communiquer et être vigilants sur le démarchage abusif. Bien que ce soit le programme d'Orange, nous sommes tous impliqués.

Ariel GOMEZ

AU-DELÀ DE CES CONSIDÉRATIONS DE PRINCIPE SE POSENT DES PROBLÈMES TECHNIQUES. JE ME TOURNE VERS VOUS, DENIS LEROUX, CAR VOUS AVEZ SOULEVÉ LE PROBLÈME DE LA CONCILIATION DES BASES CLIENTS FIBRE ET CUIVRE QUI N'ONT PAS LA MÊME MATRICE. EST-CE QUE VOUS OU ORANGE AVEZ CONNAISSANCE DE PISTES POUR SOLUTIONNER CE PROBLÈME?

Denis LEROUX

C'est Orange qui doit faire en sorte de faciliter cette conciliation des bases pour les collectivités porteuses de RIP. Je pense que cela est en cours. Quelques clients cuivre sont encore rattachés au NRA-ZO que l'on souhaite fermer. Orange, en qualité de propriétaire du réseau cuivre nous oppose des questions de confidentialité qu'il sera nécessaire de dépasser. Sachant que dans d'autres territoires, des structures équivalentes à la nôtre peuvent avoir accès aux adresses des utilisateurs finaux, nous espérons régler ce problème.

Cyril LUNEAU

Je confirme cette possibilité.

Denis LEROUX

Très bien, alors c'est une question qui n'est plus d'actualité. Nos services travaillent donc avec Orange pour avancer techniquement sur le lot 2, mais nous n'avons pas encore trouvé de méthode totalement fiable. Dans le même ordre d'idée, Orange pourrait aller plus loin sur la communication des plans des réseaux, car il reste quelques difficultés de ce point de vue-là. Sur le terrain, ce sont des questions impactantes.

Ariel GOMEZ

LE DEVENIR DES NRA-ZO QUI SONT LA PROPRIÉTÉ DE CERTAINES COMMUNES ET QU'ORANGE DEMANDE À MAINTENIR ENCORE QUELQUE TEMPS POUR ATTEINDRE LE DÉLAI DE PRÉVENANCE DES SERVICES EST ENCORE DANS UN ANGLE MORT. COMMENT TRAITER CES CAS PARTICULIERS ?

Denis LEROUX

Nous souhaiterions qu'Orange fasse preuve de radicalité. Dans ma commune et mon intercommunalité, certains NRA-ZO ont été fermés. En effet, les coûts de maintenance et d'assurance sont importants pour les collectivités qui sont encore propriétaires de ces équipements. Nous nous étonnons qu'Orange oblige encore certaines communes à leur maintien au seul motif que des conventions imposent des dates. Il faudrait faire preuve de simplicité : dans le Doubs, nous considérons que ces technologies sont superflues et énergivores. Il faudrait laisser la possibilité aux collectivités qui en sont propriétaires de les éteindre dès lors que la fibre est disponible sur le territoire depuis plus de deux ans. La position des collectivités du Doubs est donc assez tranchée sur le sujet.

Ariel GOMEZ

PATRICK CHAIZE, LA QUALITÉ DE RACCORDEMENT À LA FIBRE SEMBLE RESTER UN PROBLÈME. LE VOTE DE VOTRE PROPOSITION DE LOI SUR LA QUALITÉ ET LA PÉRENNITÉ DES RACCORDS N'AIT-IL PAS SUFFI À APAISER LES ESPRITS ? PAR AILLEURS, CONFIRMEZ-VOUS L'EXISTENCE D'UNE CRAINTE RELATIVE À L'ÉVENTUELLE DÉGRADATION DU RÉSEAU FIBRE LORS DU DÉMONTAGE DU CUIVRE ?

Patrick CHAIZE

C'est une question complexe, mais nous partageons le constat que la qualité des raccordements du réseau fibre n'est pas celle qui est attendue, alors même qu'il devrait présenter des qualités supérieures au réseau cuivre. Il faut que tout le monde fournisse des efforts pour mettre en œuvre les solutions qui existent. Lorsque la loi a été proposée au Sénat en mai de l'année dernière, elle a fait l'objet d'un front. L'ARCEP, les opérateurs, le ministre ont fait bloc, et cela nous a empêchés d'avancer, et de trouver des points d'accord sur la qualité. J'ai le sentiment qu'il y a eu des évolutions dans les échanges que j'ai aujourd'hui avec l'ARCEP, les discours vont dans le bon sens, ils rejoignent l'esprit de la loi que j'avais proposée. Il y a des choses à améliorer, mais il faut garder un esprit collectif, qui doit servir aussi aux opérateurs. Je regrette d'entendre les témoignages de personnes qui ne souhaitent toujours pas rejoindre la fibre, ne le considérant pas comme un réseau de qualité, car notre objectif collectif devrait être celui-là. Concernant la vitesse du basculement vers la fibre, il me semble qu'Orange a intérêt à ce que cela aille vite, afin d'éviter la prise en charge de deux réseaux en parallèle, ce qui serait une aberration économique. **Lorsque le réseau fibre se rentabilisera, cela permettra de le rendre encore plus performant, résilient, solide et sécurisé.** L'année dernière, je n'ai pas compris les positions de défiance stériles, car nous aurions dû tous penser à l'intérêt général.

Ariel GOMEZ

GHISLAIN HEUDE, LA PRÉSIDENTE DE L'ARCEP A OUVERT LA PORTE À UN ÉVENTUEL REPORT DE LA DATE DU 31 JANVIER 2026 POUR LA FERMETURE COMMERCIALE DU CUIVRE SUR CERTAINS TERRITOIRES. DES PROBLÈMES DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE, OU DE QUALITÉ DE DÉPLOIEMENT, VOIRE LES DEUX, SONT-ILS ANTICIPÉS, OU EST-CE ENCORE AUTRE CHOSE ?

Ghislain HEUDE

Les échéances du plan d'Orange pour la fermeture commerciale, que vous évoquez pour le 31 janvier 2026 supposent que les critères fixés par le cadre réglementaire soient satisfaits. S'ils ne le sont pas, mécaniquement cela peut entraîner des reports de fermeture, comme cela est prévu à la fois par le plan d'Orange et par les règles.

Ghislain HEUDE

L'existence de certains ajustements sur un programme industriel de cette ampleur n'est pas inattendue. Ces reports peuvent concerner certaines communes dans lesquelles le réseau FTTH complet n'est pas atteint à la date fixée. D'ailleurs, certains calendriers de RIP ne sont pas alignés au 31 janvier 2026. Orange n'en fait pas un drame : il s'agit de prendre en compte ces réalités et d'ajuster les calendriers.

Ariel GOMEZ

IL S'AGIT D'ÊTRE PRAGMATIQUE, TERRITOIRE PAR TERRITOIRE.

Ghislain HEUDE

C'est en effet le dialogue que l'on a en ce moment avec Orange, qui est obligé de faire connaître ses modifications de calendrier aux tiers, aux opérateurs et aux collectivités. Dès lors que la connaissance de ces décalages est suffisante, il faut en tenir compte de telle sorte que les citoyens et les entreprises puissent en être informés. Il ne faut pas tomber dans le travers inverse de chercher le report à tout prix, ou de le considérer comme un aveu d'échec. Le dialogue et la transparence sont au rendez-vous avec Orange. Mais le critère de déploiement des réseaux FTTH n'est pas le seul critère : il faut que des offres existent pour tous les publics, il faut aussi qualifier les gels commerciaux. En effet, il s'agit de savoir si des locaux en gel commercial depuis de trop nombreuses années peuvent encore être qualifiés de raccordable en l'absence de perspective de dégel.

Ariel GOMEZ

CYRIL LUNEAU, VOUS AVEZ ENTENDU TOUT À L'HEURE DENIS LEROUX FAIRE UNE OFFRE DE SERVICE POUR DÉMONTER LE CUIVRE DANS LE DOUBS : QUI VA S'EN OCCUPER, ET QUE DEVIENDRONT LES MILLIERS DE TONNES QUI EN SERONT ISSUES?

Cyril LUNEAU

Avant de répondre à cette question, je souhaite compléter la réponse de Ghislain HEUDE en confirmant que la fermeture commerciale ne se fera pas au 31 janvier 2026 sur certaines zones, par exemple à Mayotte. Comme Ghislain HEUDE l'expliquait,

il faut d'abord qu'il y ait des offres commerciales en tout point équivalentes à celles proposées en cuivre. Or, ce n'est donc plus un obstacle à la fermeture depuis qu'un opérateur au moins propose exactement le même service.

Par ailleurs, il faut distinguer la fermeture du réseau de cuivre de sa dépose qui viendra dans un second temps. **Je confirme qu'Orange, qui est propriétaire de son réseau, sera en charge de le démonter quand il sera fermé techniquement.** Il est essentiel pour la feuille de route de fermeture que cela se fasse en deux temps. Dans le cadre des expérimentations de dépose que nous menons actuellement, une réflexion est engagée avec le génie civil sur l'identification avec les opérateurs des infrastructures FTTH. Par exemple, le génie civil doit identifier l'ensemble des destinations possibles des poteaux nus. Il est important de renforcer la formation et le contrôle des intervenants sur les processus et les modes opératoires de dépose de sorte à limiter les incidents techniques et les dommages collatéraux lors de la dépose du cuivre. Il est aussi nécessaire d'obtenir des arrêtés de circulation, de s'organiser avec les collectivités pour intervenir, acheminer le matériel de dépose et gérer l'ensemble de la dépose de manière structurée. Nous nous adresserons bien sûr aux parties prenantes pour l'information et la communication, y compris aux équipes de Denis LEROUX. Cela ne signifie pas que nous sommes d'accord pour que la collectivité le fasse à notre place, mais nous réfléchissons avec elle. Nous reviendrons vers l'ensemble des acteurs après avoir mené les expérimentations.

Ariel GOMEZ

Je vous remercie. Nous avons le temps de prendre une question dans la salle.

De la salle

Mes questions s'adressent à Monsieur LUNEAU pour le Groupe Orange. Dans le cadre d'un enfouissement que nous devons réaliser à la fin de l'année, nous sommes d'accord pour enfouir la fibre, mais quid du réseau cuivre ? Vous avez dit que les bases de données étaient éventuellement accessibles, mais nous n'avons aucune connaissance des abonnés Orange cuivre aujourd'hui.

Cyril LUNEAU

Comme je l'ai confirmé précédemment, les informations relatives aux abonnés actifs sur le cuivre seront communiquées aux collectivités. Concernant l'enfouissement dans votre ville, nous analyserons ce cas précisément.

De la salle



Pascal BOURDILLON

Directeur de Berry Numérique

Certaines communes de notre région figurant dans le lot 1, nous avons demandé et obtenu les données relatives aux lignes cuivres actives à l'adresse. Malheureusement, nous avons pu vérifier en réalisant du porte-à-porte que ces données ne sont pas exploitables : un tiers des adresses ne sont pas assez précises pour être identifiables sur le terrain. En outre, un tiers des personnes rencontrées sont déjà abonnées à la fibre depuis longtemps, et les autres sont concernées par d'autres problématiques que celles de l'arrêt du réseau cuivre. Finalement, après avoir exploité environ 10 à 15 % du parc sur plusieurs communes avec les maires, nous avons compris que nous perdions notre temps, car seuls les opérateurs commerciaux possèdent les coordonnées des clients dotés des lignes réellement actives. En effet, une ligne qui est active dans la base de données Orange n'est pas forcément active en termes de service : **il faut donc que les opérateurs commerciaux, qui ne sont pas présents à cette table ronde, soient admis dans la boucle.** Il est dommage qu'ils ne soient pas invités

au Comité de suivi trimestriel, car ce sont eux qui doivent communiquer les données qu'ils ont sur les clients aux élus locaux. Eux seuls ont connaissance des vrais problèmes. Orange interroge les élus pour savoir ce qui a été mis en place en termes de communication, lesquels ont obtenu assez peu de résultats sur les actions entreprises parce qu'ils ne disposent pas des données et ne peuvent pas identifier les vrais problèmes.

Ariel GOMEZ

DENIS LEROUX, POUVEZ-VOUS FOURNIR DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE ?

Denis LEROUX

Non, je n'ai pas spécialement de réponse, et, en vertu de ce dicton « *Comtois rends toi! Nenni, ma fois* » je vais insister auprès d'Orange pour renouveler ma proposition de territorialisation du décommissionnement du cuivre. **J'invite Orange à faire confiance aux territoires pour mener à bien la dépose du réseau cuivre.** Je profite de cette table ronde pour dire que le Doubs peut continuer à être une terre d'expérimentation en proposant une gestion publique de l'intégralité du réseau. Le Doubs, qui est 100 % fibré depuis plus d'un an, est favorable à toute forme d'expérimentation fibrée concertée : raccordement, pré-raccordement mode OI, SAV mode OI, gestion du génie civil par la collectivité. Nous, qui avons construit un réseau de bout en bout, sommes prêts et organisés. Nous avons passé un marché de maîtrise d'œuvre, des marchés de travaux, nos entreprises sont disponibles : faites confiance aux territoires qui portent l'aménagement numérique. Travaillons avec vous, travaillons pour vous pour que, sur ce territoire, le décommissionnement soit correct, accéléré pour ceux qui le peuvent, ralenti pour ceux qui ne le peuvent pas, et que l'on puisse travailler localement, territorialement à faire de ce décommissionnement un succès.

Ariel GOMEZ

Merci de votre participation.

ROADMAP DU PROGRAMME DE FERMETURE DU CUIVRE

	Phase de partage	Fermeture commerciale	Fermeture technique	Estimation volume de locaux par lot	Volume total cumulé locaux fermés	
					<i>NB locaux</i>	<i>% cumulé</i>
LOT 1	T3 2022	31/01/2024	31/01/2025	211 000	211 000	0,5 %
LOT 2	T1 2023	27/01/2025	27/01/2026	954 000	1,17 M	3 %
LOT 3	T2 / T3 2023	31/01/2026	31/01/2027	2,5 M	3,67 M	9 %
LOT 4	T2 2024		11/2027	7 M	10,67 M	25 %
LOT 5	T2 2025		11/2028	10,5 M	21,17 M	50 %
LOT 6	T2 2026		11/2029	10,5 M	31,67 M	75 %
LOT 7	T2 2027		11/2030	10,5 M	42,17 M	100 %



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

39^e Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Patrice DIAZ